DELAIS ET CONDITIONS D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES PRELEVES

Ref : PR-01PRVMTIT01404 Version : 04 Applicable le : 27-02-2023

DELAIS ET CONDITIONS D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES PRELEVES

1. Prélèvements sanguins

Examens		Délais d'acheminement max. recommandés à température ambiante	Délais d'acheminement non acceptables	Source bibliographique
CHIMIE - Examens non sensibles		8 heures	> 8 heures	①
CHIMIE – Examens sensibles : ⇒ Potassium, LDH ⇒ Phosphore		6 heures 4 heures Idéalement prélevés au laboratoire pour centrifugation rapide	> 6 heures > 4 heures	Etude Dynabio ①
IMMUNOLOGIE - Examens non sensibles		12 heures	> 12 heures	①
IMMUNOLOGIE - Examen sensible : PTH		6 heures	> 6 heures	①
IMMUNO-HEMATOLOGIE ⇒ Groupage sanguin ⇒ RAI		8 heures	> 8 heures	Dynabio ⑤
Hématologie – Numération plaquettaire		24 heures	> 24 heures	① ④
Hématologie - NFS ⇒ VGM et CCMH et frottis sanguin		6 heures	> 6 heures	0 4
Hématocytologie – Recherche de Paludisme		2 heures	> 2 heures	6
Hémostase	Prélèvement sur Citrate :			
	Héparinémie et anti Xa	2 heures	> 2 heures	2
	Hémostase pré-opératoire	4 heures	> 4 heures	2
	TP, TCA, Fibrinogène, DDimère, Facteur V	8 heures	> 8 heures	3
	Prélèvement sur CTAD :			
	Héparinémie et anti Xa	4 heures	> 4 heures	2

Sources bibliographiques:

- ① : « Conservation des échantillons biologiques avant et après centrifugation : effet de la nature des tubes, de la température et du délai avant analyse » C. Oddoze, E. Lombard, H. Portugal. Feuillet de biologie n°308, septembre 2012, p. 51.
- ▶ ② : GEHT
- ③ : « Coagulation testing : Effect of different pre-analytical storage times between blood collection and analysis on routine coagulation test results » S. Metge, M. Hangard, P. Toulon, S. Zwahlen, S. Piaulenne et V. Besson.
- ④: Etapes préanalytiques pour la numération et cytologie sanguine » F. Trimoreau, N. Gachard, V. Leymarie, E. Frébert, P. Perroud, J. Feuillard Biologie Clinique 2011.
- S : Manuel de Prélèvement de l'EFS Normandie
- ➣ ⑥ : Prise en charge et prévention du paludisme d'importation Mise à jour 2017 des RPC 2007 - SPILF

DELAIS ET CONDITIONS D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES PRELEVES

Ref : PR-01PRVMTIT01404 Version : 04 Applicable le : 27-02-2023

2. Prélèvements bactériologiques

Examens	Délais d'acheminement max. recommandés	Source bibliographique
ECBU, culot urinaire Sans conservateur	2 heures θ ambiante	REMIC
EGBO, culot utilialie Salis conservateur	24 heures à +4°C	REMIC
ECBU, culot urinaire Avec conservateur	48 heures θ ambiante	REMIC
Recherche de mycoplasmes sur 1er jet	12 heures θ ambiante	REMIC
Recherche de chlamydiae sur 1er jet	24 heures θ ambiante	REMIC
Cytopathologie urinaire	J0 Le plus court possible	DYNABIO
Coproculture	24 heures à +4°C	REMIC + DYNABIO
Examen de parasitologie	3 heures θ ambiante	REMIC
Examen mycologique	Squames et cheveux : plusieurs jours Ecouvillons : 24 heures à θ ambiante	REMIC
Antigène et toxine Clostridium difficile	24 heures à +4°C	Notice fournisseur
Rotavirus et Adenovirus	72 heures à +4°C	Notice fournisseur
Recherche de sang dans les selles	12 heures à θ ambiante	DYNABIO
Recherche de Mycobactéries (seules)	24 heures à +4°C	REMIC
Prélèvement hygiène BMR	J0 24 heures θ ambiante	REMIC
Prélèvement de « pus » sur milieu de transport (prélèvement vaginal, cutané,)	J0 24 heures θ ambiante	REMIC
Pus fermés (profonds),	2 heures θ ambiante	REMIC
Hémoculture	12 heures θ ambiante	REMIC
Expectorations	2 heures θ ambiante	REMIC
Liquide articulaire	2 heures θ ambiante	REMIC

Remarque : Systématiquement, utiliser un écouvillon avec milieu de transport.

Remarques:

- Les horaires de ramassage doivent être respectés afin de minimiser le délai entre le prélèvement et la collecte des échantillons biologiques les plus fragiles.
- Les prélèvements pour typages lymphocytaires, envoyés au laboratoire spécialisé, doivent nous être transmis avant 11H30 et le jour même du prélèvement.
- Ne pas prélever les veilles de WE et les veilles de jours fériés, les analyses à épreuve globulaire, exemple : magnésium globulaire, typage, etc...car les délais d'acheminement et de conservation ne permettent pas leur réalisation.

Ref: PR-01PRVMTIT01404 Version: 04 - Page 2 sur 2